



Département
 Pyrénées Atlantiques
Arrondissement
 Pau

Délibération 2025-13 du Conseil Municipal du trois avril deux mil vingt-cinq

Le trois avril deux-mil vingt-cinq à dix-neuf heures et zéro minute, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

- Effectif légal du Conseil Municipal : 27**
Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents physiquement : 19
Nombre de conseillers votants : 23
Date de la convocation : 20/03/2025
Date de mise en ligne : 04/04/2025

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge		X	Martine LAUGÉ	
CROVELLA	Loïc		X	Didier CLAVERIE	
ROUZIERES	Nicole				X
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier		X	Jean-Pierre LACROIX	
LANOUILH	Éric				X
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
JAÉGLÉ	Christine	X			
CONESA	Claire	X			
BOONE	Emmanuelle	X			
FONTENIER	Jessica	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
BERTHELOT	Christophe	X			
FRITHMANN	Alicia		X	Pierre-Alexandre MORISOT	
SABLÉ	Corentin				X
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie			Agnès CASENAVE DIT MILHET	
AUGUSTO	Alain	X			

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat(e) : Ahmed ALLAL est candidat

Ahmed ALLAL est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Délibération(s)

2025-13: Compte financier unique 2024 – Budget communal

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Vu l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu le Compte financier unique de l'exercice 2024 pour le budget communal.

Investissement

Dépenses	Prévu	2 713 842.36 €
	Réalisé	1 194 890.29 €
Recettes	Prévu	2 713 842.36 €
	Réalisé	1 042 378.45 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	4 539 522.91 €
	Réalisé	2 811 535.60 €
Recettes	Prévu	4 539 522.91 €
	Réalisé	4 624 301.96 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	- 152 511.84 €
Fonctionnement	1 812 766.36 €
Résultat global	1 660 254.52 €

Conformément à la loi, le Maire, Monsieur Pascal MORA, se retire de la séance.

Le Conseil Municipal est invité à :

APPROUVER

Art 1 – Le compte financier unique 2024 (ci-annexé) du budget principal de la Commune.

Délibération votée :

Pour : 20

Contre : 3 (Mme CASENAVE dit MILHET, Mme KÉRUZORÉ, M AUGUSTO)

Abstention : 0

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Signature du secrétaire de séance

ALLAL Ahmed

